

DIRECTEUR DE C.I.O.

CONSEILLER D'ORIENTATION  
PSYCHOLOGUE

QUI DÉFEND LA PROFESSION ?

Contre les politiques de désinformation sur les enjeux réels de notre profession qui sont en discussion dans les GT au MEN, contre les discours qui ne visent qu'à promouvoir l'adaptation à des conceptions délétères de l'orientation, contre l'appel de certaines organisations pour s'accorder des dérives et des déréglementations annoncées par le SPRO, avec sa logique d'indifférenciation des intervenants, de disparition de public spécifique ...



Élections professionnelles  
du 27 novembre au 4 décembre  
**JE VOTE !**

Pour une vraie défense  
du service Public d'Éducation

Avec des élus de terrain au plus près des préoccupations quotidiennes, avec une connaissance précise du terrain et des enjeux locaux, avec des mandats clairs, avec des positions claires et affirmées dans les instances paritaires...

Votez  
SNES  
votez FSU !

Nous, élus SNES FSU, défendons une conception de nos métiers, COPsy et DCIO, basée sur la spécificité de nos missions et de notre public cible, scolaire et universitaire, et cela dans le respect de nos statuts.

Les moments où il va falloir encore peser dans le débat sont nombreux et il est important, dans ce temps d'élections, de choisir des élus porteurs d'ambitions pour nos métiers et nos services !



## 1 POUR POUVOIR VOTER

### NOTICE DE VOTE

Elle contiendra des informations sur l'élection et votre identifiant de vote. Elle vous sera remise dans l'établissement d'exercice entre le 4 et le 12 novembre ou envoyée par la poste (TZR, CLM, CLD, détachement...) jusqu'au 26 novembre.

### ESPACE ÉLECTEUR

- ▶ Accédez à l'espace à partir du 22 septembre via : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2014>
- ▶ Créez votre mot de passe
- ▶ Consultez les listes électorales et les professions de foi
- ▶ Récupérez votre identifiant de vote à partir du 4 novembre

## 2 LE VOTE

DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014

▶ Se connecter sur le site ministériel : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2014> sélectionner l'onglet « je vote »

▶ Les DCIO et COpsy participent à 4 votes :

- ⇒ CTM (Comité Technique Ministériel)
- ⇒ CTA (Comité Technique Académique)
- ⇒ CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale)
- ⇒ CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique)



Rôle du CTA - Organisation de l'Education nationale  
Liste présentée par la FSU au Comité Technique de l'académie de Bordeaux

## ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE Liste présentée par la Fédération Syndicale Unitaire



**F.S.U.**

(SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP, SNUPDEN, SNUACTE)

1. Mme SENTEX Fabienne
2. Mme DUMAND Agnès
3. M. MASSIAS Jean-Luc
4. M. MERAL Jean-Pascal
5. Mme DESTREM Hélène
6. Mme CALMES CAZALETS Cécile
7. M. LEURION Alain
8. Mme DANGUY Graziella
9. M. BORDE Yves
10. Mme GONZALEZ-FONDRIEST Célia
11. Mme GERBÉ Elsa
12. Mme LAFFARGUE Cathy
13. M. LARUE Thierry
14. M. GUILLEM Philippe
15. M. DE CARLO Alain
16. Mme BRIVADIS Julia
17. Mme BLANCHARD Mathilde
18. Mme DE SAN MATEO Ghislaine
19. M. VILLAR Denis
20. Mme BONNAMY Vanda

- Professeure certifiée  
Professeure des écoles  
Professeur de Lycée Pro  
Professeur certifié  
Attachée d'administration  
Professeure agrégée EPS  
Professeur certifié  
Assistante de Service Social  
C.O.Psy.  
Professeure des écoles  
Infirmière  
Professeure des écoles  
Professeur de Lycée Pro  
Professeur des écoles  
Professeur d'EPS  
Secrétaire administrative  
Professeure des écoles  
Professeure certifiée  
Contractuel CPE  
Professeure des écoles

- Collège Jean Zay - Cenon (33)  
Ecole Jean Rostand - Lormont (33)  
Lycée Professionnel Alba - Bergerac (24)  
Lycée Sud Médoc - Le Taillan Médoc (33)  
Lycée Jauffré Rudel - Blaye (33)  
Lycée Magendie - Bordeaux (33)  
Lycée Louis de Foix - Bayonne (64)  
Inspection Académique de la Gironde (33)  
CIO de Périgueux (24)  
Ecole maternelle Noviciat - Bordeaux (33)  
Collège Cheverus - Bordeaux (33)  
Ecole des Arènes - Mont de Marsan (40)  
LP Couffignal - Villeneuve-sur-Lot (47)  
Ecole Élémentaire de Moncaut (47)  
Collège de Lussac (33)  
Collège Léonce Bourliaguet - Thiviers (24)  
Ecole Jules Ferry - Mourenx (40)  
Lycée Jean Baptiste de Baudre - Agen (47)  
Lycée de la Mer - Gujan Mestras (33)  
Ecole Élémentaire - Razac-sur-l'Isle (24)

# DIRECTEUR DE CIO ET COPSY

## CORPS UNIQUE : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES MAIS ENCORE BEAUCOUP D'INTERROGATIONS !

Mandat porté de longue date par le SNES FSU, la création du corps unique avec deux valences, premier et second degré, est décidée ! Lors du dernier GT 14 du 15 octobre 2014, le ministère a aussi présenté un schéma directeur du mode de recrutement, du concours, de la formation et de la titularisation. Mais les étapes concernant les contenus de formation, les épreuves du concours et les modalités de titularisation seront abordées dans un autre groupe de travail, de même que les questions statutaires liées à la carrière (Obligations réglementaires de service, régime indemnitaire, hors-classe, place des DCIO...).

Le concours se situera donc au niveau du Master 2 de psychologie, avec un choix par le candidat d'une spécialité, suivie d'une sixième année de formation. Nous demandons que cette sixième année soit validée par un certificat d'aptitude aux fonctions portant mention de la spécialité professionnelle afin de bien identifier les deux métiers.

Cet intitulé de la spécialité pour les psychologues du second degré est un débat qui n'est pas encore tranché. Nous refusons une spécialité intitulée « psychologie du conseil en orientation et de

l'insertion professionnelle » soutenue fortement par le SGEN. Celle-ci reviendrait en effet à limiter le rôle des CO-Psy à l'orientation et à l'insertion professionnelle et à déconnecter le conseil de toutes les dimensions du développement des adolescents et de leur rapport aux savoirs pourtant si déterminantes dans l'élaboration des projets d'avenir. Le SNES FSU a demandé que la mention de la spécialité comporte bien les trois dimensions essentielles à l'exercice du métier : la psychologie du développement, de l'éducation et de l'orientation.

Cette création du corps unique et les discussions sur l'intitulé de la spécialité des psychologues du second degré sont aussi des temps forts pour réaffirmer sans concessions l'ancrage des CIO, des COPsy et DCIO dans l'Éducation Nationale !

Nous refusons aussi le statut quo prôné par FO sans autre motif qu'une hypothétique crainte statutaire. Au contraire, avec les psychologues scolaires, nous serons plus forts pour réaffirmer la nécessité de la présence de psychologues à tous les niveaux de l'éducation, de la maternelle à l'université.

Élections  
professionnelles  
du 27/11 au 4/12/2014

**JE VOTE SNES**  
**JE VOTE FSU**

**snes**  
**fsu** ENSEMBLE,  
POUR REVALORISER  
LE SECOND DEGRÉ

## L'ACADÉMIE DE BORDEAUX, UNE ACADÉMIE ÉPARGNÉE

Alors que plane le doute sur la prochaine organisation de la carte des CIO dans les académies, il semble que notre académie conserve encore son statut d'académie préservée si l'on considère les dernières déclarations académiques. Le seul point d'achoppement est actuellement la situation des CIO de Talence et Mérignac.

Mais il convient de rester extrêmement vigilant dans un contexte où la définition de l'organisation territoriale ne cesse pas d'évoluer au gré des projets de loi présentés et des passages devant les deux chambres législatives. L'incidence concerne l'avenir des CIO départementaux où certains départements seraient tentés d'anticiper leurs désengagements dans un contexte budgétaire très difficile et dans le risque de perdre toute une série de compétence dont celle des collègues au profit de la Région. Nos services n'ont pas à se retrouver comme variable d'ajustement entre collectivités territoriales dans ces temps de redéfinitions. Les Rectorats n'ont pas à s'engouffrer dans cette politique du pire pour justifier fermetures et fusions des CIO, aux mépris de la réalité des territoires et des populations. Les Rectorats doivent confirmer l'ancrage des CIO au sein de leur administration et abonder à nouveau les budgets en conséquence.

Notre académie n'a pas connue le sort d'autres académies en termes de fermetures et de fusions. Notre vigilance a porté ses fruits. Nos positions en instances paritaires ont permis

qu'il n'y ait pas de recul, de pertes de moyens. Cela a permis la nomination d'un DCIO pour le CIO de Dax.

Les débuts sauvages de l'implantation des EMA, dus au forcing de la région, à l'engouement de quelques directeurs et l'absence de cadrage par le Recteur, ont été sérieusement limités par nos interventions répétées, notamment en CTA (Comité Technique Académique). La convention, enfin signée, est plutôt en faveur des services. Cela ne préfigurait que la volonté des Régions de prendre la main sur le réseaux des CIO. Rappelons d'ailleurs que les CIO, en tant que services de l'état, ne font pas partie du SPRO mais peuvent y contribuer dans des proportions définies par une convention signée entre le Recteur, le Préfet et le président de Région, conformément aux principes de l'accord cadre. Ces conventions devraient être signées dans toutes les régions à partir de Janvier 2015. Le projet de convention type pose toujours plusieurs problèmes : la volonté, non conforme à la loi, de confondre les publics et les champs de compétence Etat/Région et d'imposer une gouvernance régionale à toutes les structures, la tentative de définir au lieu d'objectifs communs, des sortes de « référentiels d'activité » que tous les membres du SPRO devraient appliquer, la persistance à vouloir nous « professionnaliser » et nous inciter fortement à mutualiser nos outils avec ceux des autres opérateurs du SPRO.

Élections  
professionnelles  
du 27/11 au 4/12/2014

**JE VOTE SNES**  
**JE VOTE FSU**

**snes** ENSEMBLE,  
POUR REVALORISER  
LE SECOND DEGRÉ  
**fsu**

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE DES  
**DIRECTEURS DE C.I.O ET**  
**CONSEILLERS D'ORIENTATION - PSYCHOLOGUES**



**SNES** – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,  
syndicat de la **FSU** – fédération syndicale unitaire

***Directeurs de centre d'information et d'orientation***

1. **Mme DESHAYES Sylvie** – C.I.O. Bordeaux Sud – Bègles – 33
2. **M. SABATIER Jean** – C.I.O. – Bergerac – 24
3. **M. PERARNAUD Eric** – C.I.O. – Bordeaux Nord – Bordeaux – 33
4. **Mme HOYIEZ-DAGNAUD Nicole** – C.I.O. – Oloron Sainte Marie – 64

***Conseillers d'orientation – psychologues***

1. **M. BORDE Yves** – C.I.O. – Périgueux – 24
2. **M. FRANCO Philippe** – C.I.O. – Bergerac – 24
3. **Mme ROGIER Emmeline** – C.I.O. Bordeaux rive droite – Cenon – 33
4. **M. SOUSA Jaime** – C.I.O. – Langon – 33
5. **Mme LEMAIRE Maryline** – C.I.O. – Mont de Marsan – 40
6. **Mme LOUSTALET-SENS Sandra** – C.I.O. – Talence – 33